

Dimanche 1er janvier

Josué 1/1-9

Bettina Schaller

La recherche s'interroge de savoir si le livre de Josué doit s'intégrer au Pentateuque pour constituer finalement l'Hexateuque. Les versets qui sont l'objet de cette méditation montre bien la pertinence de cette remise en question : Josué ayant été choisi pour succéder à Moïse, c'est maintenant, c'est-à-dire à la mort de Moïse, que le relais est passé. La question est donc : pourquoi faudrait-il donc que l'œuvre littéraire s'arrête, selon les limites d'un Pentateuque à la mort de Moïse, alors que narrativement, l'histoire continue ? Ceux qui veulent creuser en détail cette question trouveront les pages éclairantes de Martin Rose dans *Le Pentateuque en question*, Genève, Labor et Fides, 2^e édition, p. 129ss.

Nbres 27, 12-23 et Dt 32, 48-52 donnent les raisons de la succession de Moïse. Dans le premier passage, Moïse prévoit lui-même la nécessité d'un successeur : "Que Yahvé (...) établisse sur cette communauté un homme (...) qui les fasse sortir et rentrer, pour que la communauté de Yahvé ne soit pas comme un troupeau sans pasteur". Dans le second, un autre motif est donné : "Meurs sur la montagne où tu seras monté et tu seras réunis aux tiens, comme Aaron (...) Parce que vous avez été infidèles au milieu des Israélites (...), parce que vous n'avez pas manifesté ma sainteté au milieu des Israélites, c'est du dehors seulement que tu verras le pays, mais tu ne pourras pas y entrer, en ce pays que je donne aux Israélites. On pourrait dire que le premier motif tient au fait que Moïse ne peut apparemment plus assumer sa fonction de chef ; le second tient à la défaillance du peuple.

Moïse est donc mort. Il s'agit d'investir Josué. Notre passage est parfaitement construit.

Les versets 1 à 5 rappellent la promesse du don du pays en en précisant les contours et ils se terminent par la promesse de Dieu d'être là ; à Josué sont donnés les moyens de "sortir et rentrer" (cf Nbres 27) : "passe le Jourdain...".

Les versets 6-9 donnent mission à Josué, scandés par une triple exhortation : "sois fort et tiens bon" (v. 6. 7.9). Cette exhortation n'appelle pas tant à la fermeté psychologique de Josué qu'elle ne met en valeur la *condition* du don du pays.

Les verset 7-8 sont au cœur de cette seconde partie : "sois fort et tiens bon *pour veiller à agir selon toute la Loi* que mon serviteur Moïse t'a prescrite. *Ne t'en écarte ni à droite ni à gauche, afin de réussir dans toutes tes démarches. Que le livre de cette Loi soit toujours sur tes lèvres etc...*" Ceci fait écho au second motif concernant Moïse : la fidélité à Dieu. D'un point de vue contractuel, le don de la terre n'est pas un don gratuit ; elle est un donnant-donnant. Sortant d'une compréhension strictement juridique, nous pourrions dire que la terre est donnée dans une *perspective*, celle de "donner *lieu*" à une foi vivante et réelle.

Dieu promet sa présence à Josué (v. 5) ; il attend que Josué fasse de même. Tout le poids de la mission pèse sur ses épaules. Cela fait de nouveau penser à

Moïse dont on peut s'étonner qu'en quelque sorte, étant interdit d'entrer en terre promise, il aurait à "payer" pour l'infidélité du peuple (cf Dt 32). Mais Moïse, sans être responsable de la désobéissance du peuple, n'en reste pas moins solidaire ; il faut ici sortir d'une compréhension individualiste et voir que ces versets nous renseignent sur ce que c'est qu'*être chef* ; il faut d'ailleurs dire que la responsabilité personnelle de Moïse est aussi évoquée.

La qualité de chef ne sera pas contestée par le peuple. Dans la suite, le peuple ayant reçu les consignes de Josué, répond, aux v 16ss, et dans les mêmes termes : "Tous ce que tu nous ordonné nous le ferons.... De même que nous avons obéi à Moïse...Puisse seulement ton Dieu être avec toi comme il fut avec Moïse... sois fort et tiens bon".

Ce qui est donc important, c'est de voir que la promesse de Dieu tient toujours, *bien que* l'infidélité humaine menace toujours d'advenir ; mais inversement, il serait de très *mauvaise foi* de croire que cette promesse de Dieu puisse être une *dispense* de fidélité de la part de l'homme. Nous sentons bien la ligne de crête, que c'est là que tout peut basculer : faire de la promesse un acquis, du don une propriété, de la responsabilité un privilège, de la fonction un pouvoir retenu pour soi.

Les versets 7-8 décrivent un compagnonnage de chaque instant, une fréquentation de Dieu, de Sa Parole, au jour le jour. De manière métaphorique, on pourrait même dire "qu'entrer dans le pays", c'est aussi entrer dans la juste relation à Dieu par la fréquentation de sa Parole.

Pour creuser la problématique liée à Israël

Je vous propose des extraits du petit livre de Françoise Smyth-Florentin, *Les mythes illégitimes, essai sur la "Terre Promise"*, Genève, Labor et Fides, Coll. Entrée Libre, 1994. À chacun d'en tirer profit, d'une manière ou d'une autre, s'il souhaite entrer dans cette problématique.

Rappel de la doctrine barthienne : "le christo-centrisme radical s'exprime, comme la révélation, en doctrine de réconciliation. Le Christ abolissant en lui-même le péché accomplit l'œuvre de réconciliation du monde avec Dieu selon le dessein éternel dont Israël fut constitué témoin. Il est ainsi dans sa personne, la finalité de la création et de l'élection, l'accomplissement de l'alliance entre Dieu et l'homme. En Christ, toujours, toutes les paroles du témoignage biblique trouvent leur réalité comme s'achève le dessein de Dieu pour Israël et par là, pour l'humanité entière " (p. 18).

En conséquence de cette approche barthienne , s'agissant de l'histoire concrète de la création de l'*État* d'Israël : "la plupart des livres de l'AT et du NT font du destin visible d'Israël (en réalité de Juda et de la communauté juive exilée) le lieu où la fidélité de Dieu à son dessein de salut touche la chair de l'homme. Il y fait signe, dans l'histoire, de la réalité des promesses faites à son Eglise comme autrefois à son élu. Il y est présent à la souffrance et à la cruauté humaines, il y laisse les traces concrètes de son jugement et de sa grâce. L'État d'Israël comme parole de jugement et de grâce, pourrait donc attester à notre incrédulité (cette) prodigieuse réalité ; douter d'autre part que la promesse ancienne s'accomplisse dans ce geste de l'histoire contemporaine, c'est douter des choses dernières comme de toutes les promesses de l'Evangile. C'est douter de la résurrection du Christ" (p. 25).

Mais "une série d'aplatissements du sens transforme ainsi la visée explicite de la diversité biblique qui était de susciter des sujets-lecteurs désaliénés pour un meilleur service d'un Dieu libérateur ; c'est ici que la crise palestinienne fait apparaître fondamentalement la question de savoir ce que nous faisons des mythes bibliques et de la Bible comme mythe" (p. 29).

"Les mythes ont partout la fonction indispensable de structurer une identité nationale. C'est ainsi qu'un peuple raconte sa raison d'être et se la construit" (p. 34).

"L'historiographie biblique ne renseigne pas sur ce qu'elle raconte, mais sur ceux qui l'élaborent, ces théologiens à la fois monothéistes et ethnocentrés qui, autour du Ve siècle avant notre ère, font une brèche hors d'un cul-de-sac historique apparemment sans issue pour faire naître un peuple qui se concevra lui-même comme venu d'ailleurs et habitant la Palestine par une grâce inouïe, hors droit" (p. 36).

"Il faut laisser aux mythes, bibliques ou non, leur fonction, leur magnificence de mythes" (p. 52).

"Quant au lecteur, à lui, non pas de chercher des analogies ou transpositions subtiles, mais de laisser son interrogation travailler sur la distance dialectique qu'il voit se creuser, qu'il ne peut combler sans perdre 'l'inspiration' offerte"(p. 53).

"Le mythe (...) rebondit (...) de cime en cime comme le projet toujours reporté de nous faire entrer au pays où l'origine de nos questions ne seraient plus que lumière" (p. 53).

On pourra constater et s'interroger sur le fait que la question territoriale dans les discours de Jésus de Nazareth, ne se pose pas en tant que telle.

Pour réfléchir à la piste du pouvoir

Nous sommes en début d'année, civile, mais aussi liturgique. Temps pour remettre les pendules à zéro.

Signes distinctifs d'un pouvoir selon Dieu

Être chef, c'est se savoir envoyé : Moïse, Josué : "Je serai avec toi comme j'ai été avec Moïse" (v.5). Jésus : l'Évangile de Matthieu, par citation, fait de lui l'Emmanuel : "Dieu avec nous". Luc 4, 16-21 (lecture associée), rapporte une citation d'Ésaïe : "L'esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction". C'est donc se soumettre à plus haut que soi : Josué doit veiller à la Loi, agir selon elle, ne pas s'en écarter. Jésus : ...que ta volonté soit faite. C'est se savoir envoyé pour une mission : Josué, pour le troupeau ne soit pas sans pasteur ; Jésus est envoyé pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres... (Lc 4, 18-19).

Déceler les pouvoirs illégitimes, à l'aune d'un pouvoir à l'image du Christ. Rapport entre pouvoir et autorité. "Classiquement, l'autorité (*auctoritas*) se distingue du pouvoir ou de la puissance (*potestas*) : elle est cette modalité du commandement humain qui prend sa source dans un ordre légitime et qui, en droit, se passe à la fois de la contrainte et de la persuasion" (*Vocabulaire européen des philosophies*, sous la dir. de B. Cassin, Seuil, 2004). Par définition, l'autorité est donc légitime ; quant au pouvoir, cela se discute. Il se discute aussi de savoir si l'autorité ne se mue pas en pouvoir. La question de l'autorité/pouvoir agite non seulement l'Eglise mais aussi la société (rapport avec les institutions, quelles qu'elles soient).

Désamorcer aussi en soi sa propre propension à un pouvoir illégitime. Les paroles de Josué énoncent une fidélité nécessaire, constamment rafraîchie, renouvelée, qui interdit que l'on se repose sur des acquis. Quelle place je donne à l'Évangile, que fais-je du *nom* de Jésus (thème du dimanche), de qui se réclame-t-on vraiment ? Il est clair que quelqu'un est écouté dès lors qu'on ne décèle chez lui aucune trace de pouvoir personnel.

Quel critère pour l'exercice de d'une juste autorité : il me semble que l'histoire du peuple d'Israël autant que Luc 4 (envoyer aux captifs la délivrance, aux aveugles la vue, la liberté aux opprimés...) désigne celui de la libération. Une autorité ou un - pouvoir légitime - sera celle qui œuvrera en faveur d'une *libération* humaine. À charge d'évaluer les libérations nécessaires selon le contexte, et de savoir de quel aspect politique elles peuvent être revêtues (cf. les "théologies de la libération").

Pour un point de vue supplémentaire : voir article d'André Gounelle dans le Journal Réforme, n° 3125 : <http://www.reforme.net/archive>